

N° : 2021\_12\_10\_21

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



ID : 005-210500617-20211210-2021\_12\_10\_21-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,**

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

**OBJET :**

**Subventions à divers associations et organismes N° 1/2022 - Domaine culturel**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

**Absent(s) :**

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

**Décision :**

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 1er décembre 2021.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021

Affiché ou publié le : 21 DEC. 2021

## SUBVENTIONS N° 1/2022

C.M. du 10/12/2021

	ASSOCIATIONS CULTURELLES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2022	Subvention accordée 2022	Total des subventions accordées 2021
1	Impulse (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Enseignement artistique, animation socio-culturelle	Subvention de fonctionnement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
2	Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations culturelles	Subvention de fonctionnement	600 000,00	580 500,00	580 500,00
3	Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propager et vulgariser l'art musical, comme oeuvre d'éducation populaire par des manifestations publiques	Subvention de fonctionnement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
4	Cinémathèque d'Images de Montagne (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Recensement, collecte, sauvegarde et diffusion du patrimoine audiovisuel en zone de montagne	Rencontres du cinéma de montagne (10 350€) + subvention de fonctionnement (6 750€)	17 100,00	17 100,00	17 100,00
5	Récréasons (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Développement des arts et de la création dans les HA et plus particulièrement dans la cité gapençaise	Subvention de fonctionnement	17 000,00	17 000,00	17 000,00

**TOTAL 659 600,00€**

Nombre de subventions votées :

5